

Villefavard

1/2 (66)

Vendredi 5 juillet 2019

13^h00

Paul Faeg

4 place de l'église

87290 RANCON

Enquête Parc Eolien du "Moulin à Vent"

A Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous fais part de mon opposition
au projet d'installation d'éoliennes
géantes sur les communes de
Villefavard et de Dompierre-les-Eglises

Ces machines, à production intermittente
(20% du temps au mieux) ne
peuvent pas remplacer les centrales
nucléaires.

Les vibrations basse fréquence
(aux alentours du Hertz) de très
.../...

forte puissance engendrées par ces machines se propagent sur de très longues distances et perturbent la santé des habitants riverains des parcs éoliens, et aussi du gros bétail (bovins notamment) qui les ressentent et ne peuvent fermer leur enclos.

Ces vibrations basse fréquence ne sont pas prises en compte par les entreprises chargées de mesurer les nuisances sonores produites par les éoliennes, lesquelles limitent leurs mesures à une bande de fréquence qui exclut les valeurs où elles sont les plus puissantes et les plus nuisibles.

Paul Faug

